

Solidarité Nouvelles pour le Logement (SNL) : 25 ans de lutte contre le mal-logement en Ile-de-France

Résumé : Depuis 1988, SNL accompagne les personnes en situation de précarité jusqu'à l'accès à un logement pérenne. Pendant le séjour dans les logements SNL, les bénévoles du Groupe Local de Solidarité (GLS) et les travailleurs sociaux salariés aident les locataires en insertion à s'approprier leur logement, s'intégrer dans le quartier et réaliser leurs démarches administratives.

AUTEUR(S)

Marie – Paule GUENFOUD
Responsable du groupe SNL
– Paris 15 Blomet
mpaulesn15 @orange.fr

PROGRAMME

Démarrage : 1995
Lieu de réalisation : 15e arrondissement de Paris
Budget : N/C
Origine et spécificités du financement :
68 % de subventions + 23 % de fonds propres + 9 % emprunts long terme

ORGANISME(S)

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)
19 rue Jobbé Duval
75015 Paris
<http://www.snl-union.org/>
Salariés : N/C
Bénévoles : 25
Adhérents : 158



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 04 avril 2016

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !

Solution(s) : Exclusion et isolement, Logement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Logement

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Paris 15ème)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : GUENFOUD, « Solidarité Nouvelles pour le Logement (SNL) : 25 ans de lutte contre le mal-logement en Ile-de-France », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Née à Paris en 1988, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) propose des loyers adaptés à personnes aux ressources faibles ou précaires, le temps de se reconstruire. L'ouverture du droit à des subventions publiques pour le logement social aux associations, permise par la Loi Besson, a fortement profité au développement de l'association. SNL est aujourd'hui implantée à Paris et dans 5 départements d'Île-de-France.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Créer de nouveaux logements
- Tisser des liens et aider à la réinsertion
- Faire connaître l'initiative et le mal-logement

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- ACCOMPAGNEMENT BENEVOLE : « bon voisinage ». 2 bénévoles soutiennent individuellement 1 ménage dans leur installation, l'utilisation du logement, la découverte du quartier et les démarches des différentes étapes de la vie locative, jusqu'à leur logement durable de droit commun. Ils visitent la famille au minimum 1 fois par mois pour récupérer le loyer et partager du temps avec elle et répondre aux questions du locataire. Ils animent des moments conviviaux d'information ou de sorties ludiques ou culturelles.
- ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL : Des travailleurs sociaux salariés évaluent la situation des ménages du point de vue du logement, à partir de quoi ils les aident à accéder à leurs droits et à mener les démarches administratives pour adhérer aux dispositifs.
- CREATION DE LOGEMENT : agrément ministériel de Maître d'Ouvrage d'Insertion en Ile-de-France, collectes de dons, prospection de propriétaires pour trouver de nouveaux logements, organisation d'évènements (pièce de théâtre, concert, brocante...) pour faire connaître SNL...



RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2015 : Lauréat du Prix des Acteurs du Paris Durable et aussi de La France s'engage

BENEFICIAIRES :

- Chaque année : entre 1 000 et 1 200 demandes de logement, en moyenne 3,5 ans pour être relogé et 10 ménages partent en vacances (soit à peu près 30 personnes)

- Depuis la création de SNL : 93 % des personnes accueillies sont réinsérées.

- Profils des ménages accompagnés : 40 % de personnes seules, 43 % de familles monoparentales, 82 % de ménages dont le logement SNL est leur 1ère expérience de location et 21 % de personnes ayant connu la rue

LOGEMENTS :

- En 2014 : 39 logement attribués

- Actuellement : 185 logements d'insertion à SNL, dont 10 au Groupe 15e Blomet (à la fin du 1er trimestre 2016 : 200)

- Logements de type PLAI (Prêt Locatif Aidé Intégration), c'est-à-dire une catégorie de logement social dite "très sociale", en raison des faibles revenus pour y accéder

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'accompagnement de SNL s'adapte à la situation personnelle de chaque locataire en insertion qui peut avancer à son rythme pour se reconstruire (3 ans en moyenne). De plus, les activités d'insertion ne se limitent pas exclusivement à l'accès au logement. Le travail d'accompagnement social porte également sur la santé, l'enfance, la recherche d'emploi et les loisirs.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Ville de Paris, Région, Etat, fondation d'entreprise et associations locales

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Les personnes d'un âge avancé sans travail disposent bien souvent du RSA (Revenu de Solidarité Active) comme seul source de revenu. Leur relogement est alors compliqué et leur séjour à SNL excède bien souvent 3 ans.
- Nombre de bénévoles insuffisant dans certains groupes locaux

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Orientation vers les associations qui agissent sur ces thématiques (adhésion aux dispositifs publics comme DALO (Droit Au Logement Opposable), accords collectifs...)
- Appel à bénévoles directement sur le site internet de SNL avec la publication de descriptif précis des missions proposées

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- LE DOUBLE ACCOMPAGNEMENT : un soutien bénévole de proximité et un accompagnement social assuré par un travailleur social salarié de l'association
- FORMATION & GESTION DES BENEVOLES : engagement de quelques heures par mois (journée, soir ou weekend) ; rôle d'écoute, de présence régulière et bienveillante sans s'ingérer dans la vie privée des locataires ; thèmes des formations variés (accueil des nouveaux locataires, place du bénévole, relogement, situation du mal-logement...) ; soutien et coordination par l'équipe de leur association départementale ; regroupement dans des Groupes Locaux de Solidarité (GLS)
- PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES : les locataires sont membres à part entière de SNL. Ils sont invités à participer à la vie du groupe.
- NOMBREUX PARTENAIRES : utile pour réorienter vers les structures adéquates
- ORGANISATION DE SNL : 8 entités
- > 5 associations départementales disposant des mêmes statuts (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne)
- > 1 association centrale (SNL-Union) fédérant les associations départementales
- > 1 coopérative (SNL-PROLOGUES) portant les opérations immobilières des associations
- > 1 fonds de dotation (depuis 2010) gérant les dons et legs

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Roger, MF. « Solidarités Nouvelles pour le Logement, une aventure humaine » L'Harmattan (2011)

POUR EN SAVOIR PLUS

Vidéo institutionnelle de SNL :

<https://www.youtube.com/watch?v=a39DvATypSQ&feature=youtu.be>

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/289_20160419_ac1507566_paris15_snl_annexes_.pdf